

Annonces du Gouvernement suite aux incendies en Gironde et dans les Landes : le Comité français de l'UICN appelle à une restauration sans précipitation

Communiqué de presse – 17 août 2026

Le Comité français de l'UICN prend acte des annonces faites ce jour à Mérignac par le Premier ministre Sébastien Lecornu. L'aide de 12 millions d'euros aux collectivités, le fonds de garantie économique et le soutien aux assurés constituent une réponse légitime et nécessaire à l'émotion suscitée par ces incendies historiques. Mais répondre à l'urgence humaine et économique ne doit pas conduire à traiter la restauration de la forêt avec la même précipitation.

Sur ce point, le Comité français de l'UICN insiste sur deux exigences écologiques. D'abord, pas de précipitation : chacun souhaite revoir une forêt dans les Landes ou en Gironde le plus vite possible, mais il faut d'abord laisser le massif réagir par lui-même avant d'engager les crédits de renouvellement forestier. Replanter dans l'urgence, ou avec des essences inadaptées, ferait courir le risque de reconstruire les mêmes vulnérabilités. Le risque d'érosion ou d'inondation ne doit pas servir de prétexte à une replantation accélérée : des solutions de gestion transitoire des sols existent sans qu'il soit nécessaire de replanter dans la hâte.

Ensuite, pour être durablement résiliente, une forêt doit être multi-espèces, multi-strates et multi-âges. Dans les Landes, des choix économiques anciens ont asséché des écosystèmes plus diversifiés au profit d'un massif homogène de pins ; c'est cette logique de mosaïque d'écosystèmes qu'il faut aujourd'hui retrouver pour limiter durablement le risque d'incendie. Ce travail ne peut être pensé indépendamment de l'habitat : les interfaces entre zones bâties et forêts doivent être repensées conjointement, sous peine de reconstruire la même exposition au risque, pour les humains comme pour la forêt.

Cette restauration ne pourra enfin se faire sans les propriétaires eux-mêmes. Le massif des Landes de Gascogne compte environ 60 000 propriétaires forestiers privés, pour l'essentiel de petites parcelles familiales de quelques hectares, qui détiennent près de 90 % de la forêt. Le CNPF doit être placé au centre du dispositif d'accompagnement, avec une information et un appui de terrain adaptés à cette multitude de petits propriétaires, sans lesquels aucune stratégie de diversification ne pourra être mise en œuvre à l'échelle du massif.

« Le temps de la forêt n'est pas celui de l'émotion. Beaucoup de ces 60 000 propriétaires sont parfois loin de leur parcelle : on ne peut pas leur demander seuls de reconstituer une forêt résiliente. Il faut les identifier, les accompagner et mettre en place avec eux des plans de gestion ambitieux et novateurs, sinon la diversification restera un vœu pieux. Et cette diversification n'est pas qu'une question forestière : c'est la seule façon de reconstituer des écosystèmes capables de tenir face à un climat qui va continuer à s'assécher et à se réchauffer. » rappelle Maud Lelièvre, présidente du Comité français de l'UICN.

Comme l'indique Patrice Hirbec, président du groupe du travail « Forêts » du Comité français de l'UICN : « *il faut plus diversifier et restaurer certains écosystèmes pour qu'ils jouent leur rôle d'atténuation et d'adaptation au changement climatique face au réchauffement climatique* ».

Les moyens annoncés devraient être orientés en priorité vers une diversification réfléchie incluant des zones judicieusement désignées et en concertation laissées en libre évolution, complémentaires des aires protégées actuelles, pour observer comment la forêt évolue. Des rapports et travaux de réflexion déjà parus en particulier après les tempêtes Lothar et Martin ou Klaus notamment par l'Inrae sur l'avenir du massif landais devraient pouvoir être mis utilement à contribution, ainsi que les retours d'expériences menés par certains sylviculteurs pour une sylviculture mélangée à couvert continue dans le massif des landes de Gascogne.

Des suivis scientifiques doivent être engagés sur plusieurs années. Ce temps d'observation, avant toute intervention massive, permettra de savoir vers quelles trajectoires se dirigent les écosystèmes concernés. En accompagnement, le renforcement des effectifs du CNPF sur le terrain, ainsi que de l'ONF pour les forêts publiques, apparaît comme le gage de réussite d'une telle diversification.

La faune sauvage, qui contribue pleinement au fonctionnement et à l'équilibre des écosystèmes forestiers, ne doit pas être oubliée : les mesures doivent également soutenir sa préservation ainsi que les centres de soins qui recueillent et prennent en charge les animaux victimes des incendies.

Le Comité français de l'UICN souligne également l'importance d'associer les acteurs locaux aux prises de décision concernant la gestion forestière, y compris les associations de protection de la nature, locales comme nationales.

Pour aller plus loin sur ces questions, consulter [les 3 notes du Comité français de l'UICN sur l'adaptation des forêts au changement climatique](#) et [le manifeste « Habiter autrement et interagir autrement » du Comité français de l'UICN](#).

Contacts médias

Maud Lelièvre
Présidente du Comité français de l'UICN
06 85 64 27 26
maud.lelievre@uicn.fr

Camille Aspar
Chargée de communication
07 48 12 31 99
camille.aspar@uicn.fr